

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	24.04.2024
Thema	Keine Einschränkung
Schlagworte	Wein
Akteure	Keine Einschränkung
Prozesstypen	Gesellschaftliche Debatte
Datum	01.01.1965 - 01.01.2022

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Gökce, Melike
Künzler, Johanna
Terribilini, Serge
Ziehli, Karel

Bevorzugte Zitierweise

Gökce, Melike; Künzler, Johanna; Terribilini, Serge; Ziehli, Karel 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Wein, Gesellschaftliche Debatte, 1990 – 2020*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern.
www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 24.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Wirtschaft	1
Landwirtschaft	1
Pflanzliche Produktion	3
Bildung, Kultur und Medien	5
Kultur, Sprache, Kirchen	5
Kulturpolitik	5

Abkürzungsverzeichnis

EJPD	Eidgenössisches Justiz- und Polizeidepartement
WTO	Welthandelsorganisation
BLW	Bundesamt für Landwirtschaft
UNESCO	Organisation der Vereinten Nationen für Erziehung, Wissenschaft und Kultur
SRF	Schweizer Radio und Fernsehen
EG	Europäische Gemeinschaft
SBV	Schweizerischer Bauernverband
SFV	Schweizerischer Fischerei-Verband

DFJP	Département fédéral de justice et police
OMC	Organisation mondiale du commerce
OFAG	Office fédéral de l'agriculture
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
RTS	Radio Télévision Suisse
CE	Communauté européenne
USP	Union Suisse des Paysans
FSP	Fédération Suisse de Pêche

Allgemeine Chronik

Wirtschaft

Landwirtschaft

Landwirtschaft

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 04.08.2018
KAREL ZIEHLI

Les images auront marqué les esprits: les hélicoptères de l'armée suisse ont été mobilisés, en cet **été 2018**, pour abreuver les vaches passant la saison estivale sur les alpages (une vache boit environ 100 litres d'eau par jour). La situation a particulièrement été compliquée dans certains cantons à l'image des cantons de Vaud, de Fribourg et de St-Gall, les trois possédant de nombreux alpages n'ayant aucun accès routier. Les vols – non facturés aux paysan.ne.s car faisant parti du budget ordinaire de l'armée – se sont donc succédés tout au long de l'été dans les montagnes suisses. Redescendre le bétail en plaine n'aurait été qu'une manière de repousser le problème à plus tard selon le député et agriculteur vaudois Jacques Nicolet (udc). En effet, la **sécheresse** a considérablement réduit la quantité d'herbe dans les prairies en plaine. Les vaches auraient donc été nourries avec les réserves hivernales. Cette situation s'est, par ailleurs, présentée dans de nombreuses exploitations de plaine. Les paysan.ne.s ont été contraint.e.s d'acheter du fourrage pour faire face au manque d'herbe, contribuant à grever leur porte-monnaie. En situation normale, cet apport excédentaire en fourrage aurait dû pénaliser doublement les agricultrices et agriculteurs, un déséquilibre dans le bilan de fumure étant sanctionné dans l'octroi des paiements directs. Mais cette situation ayant été évaluée comme un cas de force majeure, les sanctions n'ont pas été appliquées, la Confédération demandant aux cantons de faire montre de compréhension. En plus de cela, les autorités ont accédé à la demande formulée par l'USP concernant les taxes douanières perçues pour l'importation de fourrage, en les réduisant afin de compenser la hausse des prix qu'a connu le marché européen. Certaines sections cantonales de l'USP ont mis en place des bourses de fourrage afin que les paysan.ne.s demandeurs.euses puissent acheter les excédents d'autres productrices et producteurs. Ces mesures se sont toutefois révélées insuffisantes pour beaucoup d'éleveurs et éleveuses qui ont dû se résoudre à bouchoyer une partie de leur cheptel, ne pouvant pas supporter les coûts dus au fourrage. Cette situation a mené à une baisse conséquente du prix de la viande.

La situation n'a pas été seulement catastrophique pour l'élevage bovin, l'agriculture devant compter avec des pertes dans les récoltes de l'ordre de 30 pour cent cette année. Les cultures de pommes de terre, de betteraves sucrières, de maïs ainsi que certaines cultures maraîchères ont été particulièrement touchées. D'autres productions s'en sont mieux sorties, à l'image des pommes et poires à jus ainsi que du raisin pour la fabrication du vin.

La Fédération suisse de pêche (FSP) a également fait état d'une situation compliquée pour les poissons suisses. Une quantité impressionnante de cadavres de poissons a été retrouvée dans les lacs et cours d'eau. Dans certains endroits, il a été décidé de déplacer les poissons, afin de les préserver des températures trop élevées.

La forêt suisse a également été fortement impactée, celle-ci étant de moins en moins adaptée au climat changeant.

Cet été caniculaire a été l'occasion pour un certain nombre de chercheuses et chercheurs de lancer un appel aux paysan-ne-s dans les médias, à l'image du chercheur en agronomie, Urs Niggli: «Passt euch an, sonst habt ihr keine Chance!». Les climatologues prévoient, en effet, que ces phénomènes extrêmes deviennent la nouvelle norme si rien n'est entrepris. Concernant l'herbage, certain.e.s paysan.ne.s ont d'ores et déjà opté pour des variétés de trèfle particulièrement résistantes aux vagues de chaleur. Quant aux alpages, la sécheresse subie en 2015 a déjà été le moteur de certains changements dans la gestion de l'eau, beaucoup d'exploitations ayant pris des mesures afin d'affronter de tels épisodes. Mais, de manière générale, selon l'OFAG, les agricultrices et agriculteurs seraient encore trop passifs face aux changements climatiques, ceux-ci n'adaptant encore pas assez systématiquement leurs cultures pour qu'elles soient résistantes aux sécheresses et canicules par exemple.

Cette sécheresse a profité d'une forte résonance politique. Elle a révélé une certaine rupture entre la politique climatique menée par l'UDC, historiquement proche de la paysannerie, et les réalités vécues au jour le jour par les paysannes et paysans, en première ligne face aux changements climatiques. En effet, le parti agrarien s'était opposé à la ratification de l'accord de Paris, alors que certain.e.s de ses

représentant.e.s paysan.ne.s avaient refusé de suivre la ligne du parti sur cette question. Autre exemple de ce grand-écart, la loi sur le CO₂, actuellement en discussion, est attaquée par l'UDC qui souhaite en réduire au maximum sa portée. Le président du parti Vert'libéral, Jürg Grossen (pvl, BE), en a profité pour tacler le monde paysan qui devrait, selon lui, s'attaquer aux causes des réchauffements climatiques, au lieu de soutenir un parti qui essaie de torpiller une loi qui permettrait de lutter contre ces phénomènes leur étant directement nuisibles. Le président de l'USP, Markus Ritter (pdc, SG), a, quant à lui, rappelé aux paysan.ne.s sceptiques que les changements climatiques étaient un fait bien réel, alors que le directeur de l'organisation paysanne, Jacques Bourgeois (plr, FR), a tenu à rappeler que les paysan.ne.s ont réduit de 10 pour cent leurs émissions de CO₂, preuve de leur engagement sur ces questions.¹

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 19.09.2020
KAREL ZIEHLI

Le secteur viticole connaît des difficultés pour écouler ses stocks et cela n'est pas seulement dû à la pandémie de Covid-19 qui a touché de plein fouet la Suisse. Ainsi, fin 2019 déjà, les vigneronnes et vigneronnes avertissaient de la situation critique qui allait s'annoncer lors de la récolte annuelle. Les cuves étaient encore, en partie, remplies des millésimes précédents. Le journal *Le Temps* faisait état de fortes tensions entre les différents acteurs de la branche (petit.e.s et grand.e.s producteurs.trices, négociants, grandes surfaces, etc.), compliquant la recherche de solutions.

Certains chiffres permettent d'y voir plus clair, à l'image de la baisse de la consommation de vin des Suisses.ses (moins 20% en 20 ans), ainsi que de la plus grande part de vins étrangers achetés (ce chiffre passant de 55% il y a 25 ans à 65% aujourd'hui). Ces importations de vin sont simplifiées par les contingents accordés aux vins étrangers. Un groupe de viticulteurs et viticultrices principalement romand.e.s, qui s'est formé sous la bannière des «Raisins de la colère», est donc monté en décembre 2019 à Berne pour manifester son mécontentement et demander une réduction de ces contingents d'importation de 170 à 100 millions de litres. Pour eux, le fait que les Suisses.ses boivent moins devrait logiquement amener à une baisse de ces contingents. L'ancien vigneron et actuel ministre de l'agriculture, Guy Parmelin, s'était déjà montré inflexible sur cette question en juin 2019. L'OFAG a tenu à rappeler qu'une telle mesure impliquerait de modifier les engagements internationaux d'accès au marché de la Suisse auprès de l'OMC. L'administration fédérale a préféré actionner un autre levier en annonçant le renforcement de la promotion des vins suisses par une augmentation des moyens prévus. Swiss Wine Promotion, organe responsable de cette mission, a donc mis en place tout un arsenal de mesures – dont une nouvelle identité visuelle – afin de faire effet sur les consommateurs.trices, la grande distribution et la gastronomie.

C'est bien là où le bât blesse, car la pandémie du coronavirus, qui se déclarera juste quelques mois après ces annonces, mènera à la fermeture des bars, restaurants et cafés, une réduction drastique du tourisme (hôtellerie, ski, etc.) ainsi qu'une interdiction des grandes manifestations (foires, concerts, festivals, etc.); des lieux qui constituent une grande part du chiffre d'affaire des acteurs du monde viticole. Fin mai 2020, le Conseil fédéral a donc débloqué des fonds de soutien à hauteur de CHF 10 millions afin de permettre aux vigneronnes et vigneronnes de déclasser une partie de leur stock de vin en vin de table, leur permettant de faire de la place pour la prochaine récolte.

Mais cette aide ponctuelle ne permet pas de régler le problème de fond et les dissensions déjà présentes avant la crise du Covid-19. Tant Willy Cretegny, président de l'Association suisse des vigneronnes-encaveurs indépendants, que le groupe «Les raisins de la colère» (composé, entre temps, d'environ 400 viticulteurs et viticultrices) continuent de lutter pour une baisse des contingents, alors que la Fédération suisse des vigneronnes, présidée par le conseiller national Frédéric Borloz (plr, VD), s'y oppose. Ce dernier a tenu à rappeler qu'ouvrir des négociations au sein de l'OMC impliquerait de devoir peut-être faire des concessions dans d'autres domaines agricoles. Les «Raisins de la colère» avancent d'autres solutions, dont une réduction du tourisme d'achat en abaissant le quota d'importation en franchise de droits de douane.

Cette situation n'est pas spécifique à la Suisse. Le phénomène semble, en effet, toucher beaucoup de pays européens qui souffrent également de caves encore pleines à l'approche des nouvelles vendanges.²

Pflanzliche Produktion

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 01.04.1990
SERGE TERRIBILINI

Le résultat de la votation sur l'arrêté viticole constitue un **nouveau coup de semonce pour la politique agricole** de la Confédération. En effet, le refus, par plus de 53 pourcents des votants, de ce texte dépasse le cadre de la viticulture, et se situe en droite ligne du rejet de l'arrêté sucrier en 1986 et du bon score réalisé par l'initiative "en faveur des petits paysans" en 1989. Ainsi, la remise en question des protections dont bénéficie la paysannerie suisse se poursuit, et est aussi vigoureuse à l'intérieur des frontières helvétiques que sur le plan international. Cependant, alors que la Suisse alémanique, à l'exception de cinq cantons, s'est massivement opposée à cet arrêté, tous les cantons romands ainsi que le Tessin se sont, malgré tout, prononcés en sa faveur. La barrière linguistique n'est ici qu'apparente; **les cantons ont voté selon leurs intérêts** et les régions viticoles ont été naturellement les plus promptes à accepter ce texte.³

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 01.04.1990
SERGE TERRIBILINI

L'arrêté soumis au peuple fut pourtant bien accepté lors de son passage devant les Chambres en 1989. Ce n'est qu'ensuite qu'un comité référendaire transcourants, emmené par R. Engler (pdc, AI), le mit en cause par le biais d'un référendum soutenu par de grandes maisons de distribution. Le texte contesté contenait, aux côtés de modifications mineures, **trois innovations importantes**. Premièrement, il visait à adapter, indépendamment des normes de qualité, la production aux capacités d'absorption du marché par des limitations de la production. Deuxièmement, il fondait juridiquement, sur le plan fédéral, le classement des vins en trois catégories et fixait la teneur minimale en sucre des moûts servant à la fabrication du vin. Troisièmement, il réformait légèrement le système des contingents individuels à l'importation par le biais d'un nouveau mode de répartition, consistant en une mise aux enchères partielle tous les quatre ans.⁴

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 01.04.1990
SERGE TERRIBILINI

Les partisans du non à l'arrêté étaient d'horizons divers. Soutenus par de grands distributeurs, comme Coop ou Denner, désireux de pouvoir faire commerce en toute liberté, ils provenaient aussi bien des rangs démocrates-chrétiens qu'écologistes ou socialistes. Leur principal argument concernait le **problème des contingents à l'importation**. Selon eux, le correctif apporté par l'arrêté serait insuffisant et ne permettrait pas de modifier une situation existant depuis 1933, et allant à l'encontre des intérêts des consommateurs; certains détenteurs de contingents, appelés 'importateurs de salon', disposeraient d'une rente de situation de par leur monopole, tandis que des distributeurs actifs seraient obligés de leur racheter leurs contingents. De tels privilèges coûteraient, d'après une étude de l'Université de Bâle, 100 millions de CHF par an au consommateur. Les problèmes de quantité et de qualité constituèrent le second volet du débat; pour les opposants à l'arrêté, une limitation de la production et une amélioration de la qualité devraient passer, d'une part, par des exigences plus strictes pour le taux de sucre naturel dans le moût et, d'autre part, par une limitation des rendements à l'hectare.⁵

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 01.04.1990
SERGE TERRIBILINI

Les partisans du oui à l'arrêté provenaient majoritairement des partis bourgeois, en particulier de leurs représentants issus de cantons producteurs de vin, et étaient associés aux organisations professionnelles des viticulteurs. Ils avaient surtout en vue la **protection des producteurs**, laquelle, pour eux, ne peut passer que par une **limitation des importations**. Cela empêcherait les vins étrangers d'envahir le marché et de mettre en péril la viticulture helvétique, qui a besoin d'une certaine protection pour faire face aux défis internationaux qui l'attendent; l'inéluctable libéralisation devrait se faire en douceur, afin de permettre aux vigneronnes de s'y adapter. Par ailleurs, le système de contingentement existant ne serait, pour les défenseurs de l'arrêté, pas si injuste; selon eux, les structures du marché d'importation permettent, malgré tout, une certaine concurrence. Par ailleurs, la **promotion de la qualité** aurait été, dans le texte contesté, tout à fait satisfaisante; les mesures préconisées auraient garanti une production de choix adaptée aux vignobles helvétiques et aux besoins de l'économie.⁶

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 01.04.1990
SERGE TERRIBILINI

La campagne précédant le scrutin vit souvent l'**affrontement d'un lobby contre un autre**. D'un côté, les milieux de la viticulture se battaient pour que la politique traditionnelle de la Confédération fût reconduite et, de l'autre, deux géants de la distribution luttèrent pour une libéralisation du marché. Denner, accompagné cette fois-ci de Coop, se comporta comme lors de l'initiative "en faveur des petits paysans"; utilisant des moyens importants, il fut, sous la forme de nombreux placards publicitaires, très présent dans les médias. Son attitude a été largement critiquée et fut une cible privilégiée pour les partisans de l'arrêté ; certains de ses agissements (rémunération de la collecte de signatures à l'appui du référendum) furent considérés par d'aucuns comme d'inquiétantes dérives des droits démocratiques.⁷

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 01.04.1990
SERGE TERRIBILINI

L'**analyse Vox** de ce scrutin met d'abord en évidence l'importance du nombre de votes blancs; cela traduit la difficulté qu'il a pu y avoir à appréhender un texte complexe ne concernant que très indirectement une grande partie de la population. L'information du public ne semble avoir été que très partielle; une majorité des votants opposés à l'arrêté a éprouvé de la difficulté à motiver son choix, et seul le problème des inégalités relatives au contingentement semble avoir eu un certain impact. L'analyse pose en fin de compte le problème des votations à caractère technique, sur lesquelles les citoyens peinent à se faire une opinion.⁸

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 01.04.1990
SERGE TERRIBILINI

Malgré le rejet de l'arrêté, les **aspirations des votants à plus de libéralisme ne pourront que difficilement être réalisées**. En effet, la limitation des importations est d'abord réglée dans la loi sur l'agriculture, et l'arrêté ne se préoccupe que de quelques modalités mineures. Selon J.-P. Delamuraz, ce problème ne pourra être pris en compte qu'à long terme, dans le cadre d'une profonde réflexion sur toute la question du contingentement en général. D'autre part, la reconduction de l'ancien arrêté devrait, selon le chef du DFJP, priver la Confédération des moyens de lutter contre la surproduction en 1991. Un projet pour un nouvel arrêté viticole sera rapidement mis en consultation, et un message du Conseil fédéral devrait intervenir au milieu de l'année 1991.⁹

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 27.11.1990
SERGE TERRIBILINI

L'élaboration de ce **nouvel arrêté** a donné lieu à une certaine activité parlementaire. Le Conseil des Etats a transmis le postulat Delalay (pdc, VS), contresigné par presque tous les sénateurs romands, demandant au Conseil fédéral de présenter rapidement un nouveau texte tenant compte des objections émises lors du vote du 1er avril. Le Conseil national a, pour sa part, transmis le postulat Zwyygart (pep, BE) qui envisage un nouvel arrêté reprenant les mesures incontestées de l'ancien et l'établissement de davantage de dispositions pour la mise en valeur non-alcoolisée du vin. Le conseiller national R. Engler (pdc, AI) a, quant à lui, déposé une motion demandant l'abolition du contingentement du vin, en particulier en ce qui concerne le vin rouge, qui représente la plus grande part des importations.¹⁰

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 25.09.1992
SERGE TERRIBILINI

La question de la **mise en valeur du vin blanc excédentaire** s'est posée, car l'abondance des stocks (25 millions de litres) a provoqué un effondrement des prix. L'idée émise, en vue d'assainir le marché et de pouvoir affronter la concurrence internationale fut, à l'instar de la CE, de distiller ces surplus pour les transformer en alcool industriel à 100%/vol. Cette proposition a d'ailleurs fait l'objet d'une motion Gros (pl, GE) déposée au Conseil national. Le coût de l'opération fut estimé entre 30 et 60 millions de CHF qui pourraient être ponctionnés sur le fonds viticole.¹¹

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 31.05.2014
JOHANNA KÜNZLER

Aufgrund eines Skandals um den Walliser Weinhändler Dominique Giroud sahen sich die Walliser Behörden und das Finanzinspektorats des Bundesamts für Landwirtschaft (BLW) dazu veranlasst, die existierenden **Kontrollsysteme für die Weinproduktion und den Weinhandel** zu überprüfen. Der Westschweizer Fernsehsender RTS berief sich im Februar auf interne Dokumente der Schweizer Weinhandelskontrolle (SWK), wonach Inspektoren zwischen 2006 und 2009 über 350'000 Liter illegalen Weinverschnitts im Unternehmen Girouds entdeckt hätten. Obwohl die Waadtländer Staatsanwaltschaft ein entsprechendes Verfahren im Dezember einstellte und Giroud freisprach, hatte die Affäre politische Konsequenzen. Sowohl auf kantonaler als auch auf nationaler Ebene wurde im Zuge der Evaluation festgestellt, dass zwischen den Weininspektoren und den

Finanzämtern ungenügende Zusammenarbeit herrsche. Teilweise aufgrund legaler Konstellationen würden die Behörden nicht miteinander kommunizieren, wodurch die Effektivität der Kontrollen wesentlich beeinträchtigt werde. Man begann daher mit der Planung eines Systems zum Informationsaustausch, um solchen Fällen in Zukunft besser begegnen zu können.¹²

Bildung, Kultur und Medien

Kultur, Sprache, Kirchen

Kulturpolitik

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 18.07.2019
MELIKE GÖKCE

Im Hochsommer 2019 avancierte die Romandie zum Mekka der Weinliebhaberinnen und Weinliebhaber: Vom 18. Juli bis zum 11. August fand in Vevey (VD) die zwölfte Ausgabe der traditionsreichen **Fête des Vignerons** statt. Der Planungsvorlauf von fünf Jahren und ein Operativbudget von rund CHF 100 Mio. liessen bereits erahnen, dass die 2019er-Ausgabe zum Spektakel werden könnte, wurde sie doch von den Medien zum «Fest der Superlative» erkoren, das «grösser, teurer, sinnlicher und spektakulärer» ausfallen sollte als alles bisher Dagewesene.

In etwas anderer Form als heute bekannt hat die Festivität ihren Ursprung im 17. Jahrhundert und war als eine jährliche Kontrolle der Arbeit der Weinbauern gedacht, die mit einer festlichen Prozession am Ende jeder Generalversammlung der Confrérie des Vignerons von Vevey abgeschlossen wurde. Um 1770 machte es sich die Bruderschaft zur Aufgabe, die Verbesserung des Rebbaus zu fördern und die gute Arbeit der Rebbauern zu belohnen, indem sie die besten Arbeiten prämierte und krönte. Die steigenden Veranstaltungskosten führten aber dazu, dass die Feier zunächst nur noch alle drei Jahre und schliesslich nur noch alle sechs Jahre stattfinden konnte. So kam es, dass die Parade von 1791 die letzte echte Prozession war, bevor der Präsident und der Rat der Confrérie 1797 beschlossen, die Rebbauern im Rahmen einer öffentlichen Zeremonie zu krönen, was zu einer Transformation der alten Parade hin zur heutigen Fête des Vignerons führte. Die geopolitischen Auseinandersetzungen im Rahmen der Waadtländer Revolution verhinderten in den Folgejahren eine Austragung des Festes, sodass erstmals wieder 1819 gefeiert werden konnte. Diese Gelegenheit sollte auch gleich dazu genutzt werden, das Fest den jungen Generationen näher zu bringen, was der Veranstaltung zugleich ihren heutigen Rhythmus von einem Fest pro Generation bescherte. Dank dieser Jahrhunderte alten Tradition durfte sich das Fest 2019 zum allerersten Mal in seiner Geschichte mit dem Label «UNESCO-Weltkulturerbe» schmücken, was sicherlich auch dazu beigetragen hat, dass Vevey und die Weinberge im Lavaux gemäss dem St. Galler Tagblatt auf die internationale Liste der 29 besten Reiseziele für 2019 aufgenommen und von «National Geographic» zum Lieblingsziel erklärt wurden.

Das Herzstück der 2019er-Ausgabe war das in der eigens hierfür erbauten und 20'000 Leute fassenden Arena stattfindende Schauspiel, das von den Medien als eine «Mischung zwischen einer gigantischen Oper und einer olympischen Zeremonie» bezeichnet wurde; was nicht weiter erstaunte, zeigte sich der künstlerische Leiter Daniele Finzi Pasca doch schon mehrfach für die Inszenierung der Eröffnungs- und Schlusszeremonien bei Olympischen Spielen verantwortlich. In mindestens 20 Aufführungen, an denen rund 5'500 Schauspielende – ein Grossteil davon Laien – und 1'000 Musizierende teilnahmen, wurde anhand der Geschichte eines Mädchens der typische Ablauf der alltäglichen Winzerarbeit im Lavaux nachgezeichnet. Das Highlight jeder Aufführung war die Interpretation der traditionellen Hirtenhymne «Ranz des Vaches» – auch als inoffizielle Hymne der Westschweiz bekannt –, die gemäss der Basler Zeitung ein ganzes Stadion zum Weinen bringe und für eine Melancholie der Massen Sorge. Eine andere Besonderheit der Feierlichkeiten, gar ein Novum, war die erstmalige Teilnahme aller Deutschschweizer Kantone im Rahmen ihres jeweiligen Kantonstages, an dem der Gastkanton seine lokalen Brauchtümer vorstellen konnte. Dies sei eine bewusste Entscheidung gewesen, um das Fest auch «ennet» dem Röstigraben bekannt zu machen, begründe die jüngst erlangte UNESCO-Auszeichnung doch eine Verantwortung gegenüber dem ganzen Land, wie der Confrérie-Präsident François Margot gegenüber der NZZ erläuterte. Ein weiteres Novum war ebenfalls, dass sich erstmals in der Geschichte des Festes eine Frau unter den gekrönten Häuptern befand.

Das sich ein solches Mega-Event aber nicht frei von kritischen Tönen durchführen lässt, hatte sich bereits im Vorfeld abgezeichnet. Mit 400'000 erwarteten Zuschauern im Rahmen des Schauspiels und rund 1 Mio. weiteren Besuchern in der Stadt seien nicht

nur die Erwartungen an das Kulturspektakel gross, sondern auch das finanzielle Risiko, wie die Basler Zeitung kommentierte. So störten sich insbesondere die Einheimischen an der Preispolitik der Organisatoren. Bei einem Budget von CHF 100 Mio. lagen die Ticketpreise zwischen CHF 79 und CHF 359; beim letzten Fest (1999) kosteten die Tickets zwischen CHF 65 und CHF 260, bei einem Budget von CHF 54 Mio. Entsprechend waren rund zwei Monate vor dem Ereignis lediglich 60 Prozent der Tickets verkauft. So wagten die Organisatoren es nicht, zu diesem Zeitpunkt eine Gewinnprognose zu machen (1999: CHF 4 Mio.; 1977: CHF 5 Mio.). Auch um die Kostüme der Schauspielerinnen und Schauspieler war bereits ein Jahr zuvor eine regelrechte Polemik ausgebrochen: Die Vereinigung der Westschweizer Schneiderinnen hatte sich gegenüber RTS empört gezeigt, dass die Kostüme in Italien fabriziert werden – ausgerechnet für diesen traditionell schweizerischen Anlass –, wo man doch in der Romandie die nötigen Kapazitäten hätte. Weitere Proteste kamen von Seiten der Unia, weil das Verkaufspersonal in Vevey bereits vor dem Fest wegen ausgedehnter Ladenöffnungszeiten länger arbeiten sollte.

Schliesslich änderte auch die Wahrnehmung der Fête des Vignerons als «kein gewöhnliches Weinfest, sondern eine Institution in der Westschweiz» (St. Galler Tagblatt) nichts an der Tatsache, dass man gerade bezüglich der Finanzen eine herbe Bruchlandung erlitt. Am Ende der Feierlichkeiten wiesen die Organisatoren ein Defizit von rund CHF 15 Mio. aus und hatten das Budget mit CHF 103 Mio. um rund 3 Prozent überschritten. Die Mehrausgaben seien insbesondere in den Bereichen Logistik, Sicherheit und Marketing angefallen, während die Mindereinnahmen, wie zu erwarten war, auf den schleppenden Ticketverkauf zurückzuführen waren. Das Organisationskomitee begründete den Verlust auch damit, dass der Staat in diesem Jahr Dienste in Höhe von rund CHF 8 Mio. in Rechnung gestellt habe, die für die vergangenen Feste noch kostenlos ausgeführt worden waren. CHF 10 Mio. des Finanzdefizits sollen über die Reserven der Winzerbruderschaft getilgt werden. Für die restlichen CHF 5 Mio. wolle man eine geeignete Lösung suchen und erhoffe sich, dass man die Behörden, Unternehmen und private Partner dazu bewegen könne, auf einen Teil ihrer Forderungen zu verzichten. Als eine erste Massnahme führten die Organisatoren Ende September eine grosse Versteigerungsaktion von Artikeln der Fête des Vignerons durch.¹³

1) BU, 23.7.18; LZ, 30.7.18; NF, TA, TG, 4.8.18; 24H, NZZ, 6.8.18; 24H, AZ, NZZ, TA, 7.8.18; 24H, AZ, SGL, SGT, SN, TA, 8.8.18;

NWZ, 9.8.18; TZ, 10.8.18; NF, 11.8.18; SGL, 14.8.18; Blick, TZ, 24.8.18; TG, 19.9.18; BaZ, 26.9.18

2) NZZ, 4.10.19; LT, 19.10.19; TA, 29.11.19; LT, 30.11.19; 24H, 3.12.19; Blick, 27.4.20; 24H, 5.5.20; AZ, 11.5.20; 24H, TA, 29.5.20; NZZ, 13.6.20; LT, 18.6.20; SGT, 23.6.20; LT, 1.7., 28.8.20; 24H, 19.9.20

3) FF, II, 1990, p. 976 ss.; Mots d'ordre des partis et organisations: NZZ et JdG, 27.3.90.; Résultats de la votation: presse du 2.4. et 3.4.90; NZZ, 9.4.90 ainsi que L'Hebdo, 5.4.90.

4) Généralités sur le référendum et l'arrêté: Vat., 1.3.90; NZZ, 6.3.90; AT, 13.3.90; SGT, 3.3., 10.3. et 22.3.90; Lib., 16.3.90; presse du 24.3.90; LM, 27.3.90 et presse de la fin du mois de mars en général ainsi que L'Hebdo, 29.3.90.

5) Presse du 13.2.90; VO, 15.3.90; NZZ, 14.3. et 23.3.90; TA, 17.3.90; LNN, 23.3.90 ainsi que USS, 9.7.3.90.

6) Arguments des partisans du oui: presse du 21.2.90; NZZ, 14.3.90; Vat., 17.3.90; 24 Heures, 22.3.90; NF, 23.3. et 28.3.90; SZ, 23.3.90 et LID-Pressesdienst, 1641, 23.3.90 et 1637, 23.2.90.

7) Presse du mois de mars 1990; L'Hebdo, 29.3.90.

8) Vox, Analyse des votations fédérales du 1er avril 1990, Genève 1990.

9) NZZ, 9.10.90; NZZ, 17.5.90; SHZ, 4.10.90; Suisse, 22.4.90.; Presse du 3.4.90.

10) BO CE, 1990, p. 887 s.; BO CN, 1990, p. 1922; Bund, 27.9.90.; Délib. Ass. féd., 1990, IV, p. 86; NF, 11.6. et 28.11.90.

11) NQ, 19.8.92; TA, 25.8.92; JdG, 4.9.92; BZ, 21.9.92; NF, 22.9.92; Lib., 25.9.92.

12) NZZ, 24.5.14; LT, 13.6.14; NZZ, 4.11.14; LT, 13.11.14; BaZ, 17.11.14

13) NZZ, 18.7.18; BaZ, 20.2., 22.5., 24.5.19; BLZ, BaZ, 4.6.19; 24H, 6.6.19; BaZ, 14.6.19; Lib, 27.6.19; BLZ, 28.6.19; BaZ, 29.6.19; BLZ, BaZ, 5.7.19; 24H, 9.7.19; BaZ, SGT, 15.7.19; 24H, 16.7.19; 24H, SGT, 18.7.19; 24H, BaZ, TA, 19.7.19; BaZ, TA, 20.7.19; SGT, 22.7.19; Lib, 23.7.19; SGL, SGR, 24.7.19; BLZ, 25.7.19; BaZ, 29.7.19; BLZ, 30.7.19; SZ, 31.7.19; LT, 2.8.19; 24H, 3.8.19; TA, 5.8.19; 24H, Lib, 12.8.19; 24H, 17.8., 26.8., 14.9., 18.9.19; BaZ, 19.9.19; 24H, LT, 2.10.19